

Mairie



33570

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mil vingt quatre****Le quatorze mars à dix-huit heures trente****Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 08/03/2024**Date d'affichage : 08/03/2024****Présents :** Mmes PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, PIMBERT Éric.**Excusés :** Mme FOREST Nathalie (pouvoir à Mme PETIT Josiane) et M. BLONDET Nicolas (pouvoir à Mr DUGRAND Patrick)**Secrétaire de séance :** Mme AUTHIER Brigitte**En exercice : 09****Présents : 07****Votants : 09****Absent : 00****Excusés : 02**

N° 07-2024

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE DE LUSSAC

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention du collège de LUSSAC pour 3 enfants de la commune.

- 2 enfants pour un voyage à Toulouse
- 1 enfants pour un voyage au Mont Dore (OBJECTIF SOMMET)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide d'attribuer une subvention de 150 € (50 € par enfant).

*Le maire,*** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Pascal AMOREAU